

Département
du Nord

Canton de
WORMHOUT

Nombre
de conseillers en
exercice
de présents
de votants

15
14
15

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE TERDEGHEM**

Du 18 juin 2020

Arrondissement de
DUNKERQUE

Commune de
TERDEGHEM

N° 29 / 2020

Objet :

Tarifs de la cantine
et garderie

L'an deux mil vingt, les dix-huit juins à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Irène VISTICOT, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, Laurent CAILLAU, François PATOU, Florence GIBAUT, Florence VERNIEST, Dorothée MALESYS,

Absents excusés : Jean-Paul GIRAUDET donne pouvoir à Monsieur le Maire

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de la Société API RESTAURATION / RDR 2019 – 2020 ainsi que leurs propositions de prix pour 2020 – 2021 et le tarif horaire de la garderie périscolaire (1,20 € / l'heure) par enfant pour 2019 / 2020.

Tarifs appliqués en 2019 / 2020	Tarifs applicables en 2020/2021
Repas enfant : 2,56 € T.T.C.	Repas enfant : 2,56 € T.T.C.
Repas viandes doublée : 3,12 € T.T.C.	Repas viande doublée : 3,12 € T.T.C.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les tarifs de la cantine scolaire et de garderie pour l'année scolaire

Tarifs appliqués en 2019 / 2020	Tarifs applicables en 2020/2021
3,00 € / le repas	3,00 € / le repas
1,20 € / l'heure de garderie par enfant	1,20 € / l'heure de garderie par enfant

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 059-215905878-20200618-29_2020-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous –
Préfecture de
DUNKERQUE le
22/06/2020 et
publication le
22/06/2020.

Le Maire



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an qu

Pour expédition conforme,

Le Maire,

